



Les Brèves de l'AFE - n° 42

Du 1er au 15 octobre 2009

Revue de presse

Cette revue de presse est un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à afe@afe-eclairage.com.fr

Le conglomérat japonais Toshiba, qui a indiqué qu'il souhaitait étendre ses ventes de luminaires aux marchés étrangers en s'appuyant sur la technologie LED. Il espère un chiffre d'affaires 2015/2016 de 350 milliards de yens (2,6 milliards d'euros) pour sa division « Nouveaux systèmes d'éclairage ». Il s'agit des nouvelles lampes à LED, de luminaires ainsi que de rétro-éclairages pour écrans vidéo. Actuellement, cette division réalise 3 % de son chiffre hors Japon et espère atteindre 30 % en 2015.

(AFP- 30 septembre 2009)

Le luminaire architectural s'est enrichi ces dernières années des expériences et du savoir-faire des concepteurs et des industriels, s'appuyant bien souvent sur un enrichissement des matériels de série. Partant d'applications spécifiques, il s'est étendu à de nombreux domaines.

(Cahiers techniques du bâtiment- Octobre 2009)

Après la signalisation et l'affichage, les LED, dont le marché global a été multiplié par 8 en dix ans, trouvent des débouchés dans l'éclairage public et d'entreprises. Deux métiers se sont ainsi rejoints. Les grands groupes de l'électronique se diversifient : Sharp, Toshiba, Panasonic. George Zissis rappelle que « produire des LED est extrêmement simple. Mais réaliser des produits d'éclairage de qualité reste complexe ». Si l'on ajoute à cela la rapidité de développement du marché et la difficulté qu'éprouve le législateur à suivre, on comprend la présence de produits médiocres sur le marché.


(Usine Nouvelle- 1^{er} octobre 2009)

Circulation routière : la nuit représente 10 % du trafic et 44,7 % des tués (et 35 % des blessés). Si on trouve la vitesse, l'alcool et la fatigue comme causes, les problèmes liés à la vision ne sont pas négligeables. La prévention routière instaure donc un rendez-vous annuel appelé « Lumière et vision » pour obtenir un diagnostic gratuit de l'éclairage et de la signalisation de son véhicule, ainsi qu'un test de vue : 90 % des décisions nécessaires à la conduite passent par la vue !

(WebcamNews - 1.10 / EstEclair - 12.10 / Prévention routière - 13.10 / La Voix du Nord / 20 minutes - 14 octobre 2009)

Note de l'AFE : Le Point de vue de l'AFE sur l'éclairage et la sécurité routière est disponible en téléchargement libre dans la rubrique documentation du site Internet de l'Association. Vous pouvez également le récupérer [en cliquant ici](#).

Les lampes fluorescentes compactes « pourraient bien connaître un cycle de vie plus court que celui qu'ont connu les lampes à incandescence ». L'arrivée de nouvelles générations de lampes à LED pourraient bien « leur voler la vedette ». Leur qualité est aujourd'hui bien meilleure que celle des premières générations, avec une lumière plus uniforme.



Si leur percée est encore discrète en France, elle est bien plus forte au Japon, avec l'arrivée sur ce secteur du « géant Sharp », et une lampe grand public dont le prix tourne autour des 30 €. Les lampes à LED étaient vendues 75 € dans l'archipel il y a quelques mois. De 2 à 3 % aujourd'hui, les professionnels estiment qu'elles pourraient atteindre 20 % de part de marché d'ici 2012.

([TG / L'Express](#) - 3.10 / [Les Numériques](#) / [France BTP.com](#) - 5.10 / [Le Monde](#) - 7 octobre 2009)

Avec le retrait progressif des lampes domestiques énergivores, « les gens sont un peu perdus » explique le chef de secteur électricité d'un magasin parisien. Mais Josette, 76 ans, une lampe fluorescente compacte à la main, dit en souriant « c'est la première fois que j'en achète une, je vais faire un test » et assure qu'elle peut s'y retrouver seule après quelques minutes d'explications : « il y a les correspondances (de puissances) écrites là et pour la couleur, c'est ici » explique-t-elle.

Face à ces nouveautés, les premiers réfractaires apparaissent, se plaignant du prix d'achat plus élevé que celui des lampes à incandescence classiques ; « mais elles sont sensées durer plus longtemps » explique un commerçant. Comme l'explique l'AFE, « la lampe va devenir un bien d'investissement », et « nos enfants parleront en lumen comme nous nous parlons en Watt », en comparaison à nos arrières grands parents qui parlaient en bougies !

([Romandie News](#) -4.10 / [Le Dauphiné Libéré](#) / [France soir](#) / AFP - 5.10 / [Le Monde](#) - 13 octobre 2009)

Le règlement européen 245/2009 visant l'éclairage professionnel intérieur et extérieur, issu de la directive dite « EuP », prévoit (comme le règlement 244/2009 pour le domestique) l'élimination des solutions d'éclairage énergivores selon des paliers. A ce titre, les tubes fluorescents les moins performants, appelés « blanc industrie » seront interdits de mise sur le marché courant 2010. Ils pourront être remplacés par des tubes T8 haut rendement ou des tubes T5 (ces derniers nécessitant le changement du luminaire mais offrant des performances accrues qui peuvent être vite rentabilisées).

([L'Usine nouvelle](#) – 6 octobre 2009)

L'interdiction progressive des lampes à incandescence « dope » les lampes à LED, qui arrivent sur le marché de l'éclairage domestique. Peu puissantes au départ, les lampes à LED sont maintenant disponibles en équivalence des lampes à incandescence de 40 W (pour une puissance de 6 à 8 W selon les modèles). Bernard Duval, Délégué général de l'AFE, rappelle qu'il ne s'agit pas de la seule solution de substitution à l'incandescence mais que « c'est incontestablement la technologie qui recèle le plus fort potentiel ».

([Les Echos](#) - 7 octobre 2009)

La Commune d'Estoublon, dans les Alpes de Haute-Provence, a réduit sa facture énergétique liée à l'éclairage public de près de 50 %. Pour ce faire, le maire a décidé d'éteindre certains lampadaires en périphérie de ville, d'utiliser des réducteurs de tension au centre du village, et de substituer les classiques contacteurs crépusculaires par des calculateurs astronomiques. Cette action a été reconnue « Meilleure initiative régionale environnementale innovante et locale labellisée Ecodéveloppement » (MIREILLE) à l'occasion des journées de l'environnement organisées du 1^{er} au 3 octobre à Château-Arnoux.

([Développement Durable](#) - 7 octobre 2009)

Note de l'AFE : L'AFE rappelle qu'il est capital d'utiliser les luminaires performants pour lampes SHP et IM et les systèmes de gestion qui permettent d'adapter l'éclairage aux besoins dans le respect des normes existantes, tant pour la sécurité des usagers que d'un point de vue responsabilité pour la municipalité. Pour tout renseignement, vous pouvez télécharger gratuitement le guide d'application de la norme EN 13201 sur le site de l'AFE (ou [en cliquant ici](#)), ainsi que le bulletin de commande du guide « Efficience énergétique en éclairage public » ([cliquez ici](#)).

L'AFE donne son point de vue sur l'utilisation de LED en éclairage public fonctionnel ; éclairage particulièrement exigeant en termes de sécurité, de consommation d'énergie, de maintenance et d'économies financières. L'Association « dénonce un engouement exagéré pour cette technologie » et « estime qu'il ne faut pas promouvoir trop rapidement son utilisation au risque de compromettre son développement futur ».

(Les Echos - 7.10 / [JDL](#) - 8.10 / L3E / Greenews Techno - 9 octobre 2009)

Note de l'AFE : Le Point de vue de l'AFE détaillé est téléchargeable sur notre site Internet, rubrique documentation ([cliquez ici](#)). Il ne traite pas de l'utilisation des LED en éclairage domestique ou en éclairage tertiaire.

"La consommation d'énergie varie de 1 à 4 selon le type d'habitat, explique Jean-Jacques Roux, enseignant-chercheur au Centre thermique de Lyon, CNRS. Les logements anciens consomment en moyenne 240 kilowattheures (ndlr : Energie Primaire) par mètre carré et par an (kWh/m²/an), contre 120 à 150 pour les plus récents et 60 pour les écologiques."

([Le Monde](#) - 7 octobre 2009)

L'Express organise une enquête publique sur les lampes domestiques et la fin des lampes les plus énergivores.

([L'Express](#) - 8 octobre 2009)

Les sénateurs ont voté l'article 66 de la Loi Grenelle 2, traitant de la « prévention des nuisances lumineuses ». Ainsi, "des prescriptions peuvent être imposées pour réduire les émissions de lumière artificielle, aux exploitants ou utilisateurs de certaines installations lumineuses, sans compromettre les objectifs de sécurité publique et de défense nationale ainsi que de sûreté des installations et ouvrages sensibles". Un décret du Conseil d'Etat définira "les installations lumineuses concernées selon le type d'application de l'éclairage, la zone d'implantation et les équipements mis en place".

(Le Moniteur - 8 octobre 2009)

Note de l'AFE : L'Association a réalisé un guide sur les nuisances dues à la lumière. Ce document technique offre une formule de calcul permettant de quantifier le flux maximum potentiel perdu dirigé vers le ciel. Il présente de plus les avis d'usagers, d'éclairagistes, d'astronomes, de concepteurs lumière, d'écologues, d'ingénieurs des villes et d'enseignants. Plus de renseignements sur le site de l'AFE ou [en cliquant ici](#). L'AFE participe également aux travaux de la future norme française sur le sujet.

Zumtobel et Fraunhofer Institute for Photonic Microsystems (IPMS) créent une société commune dédiée aux LED organiques (Oled) : Ledon oled lighting, qui devrait être opérationnelle en début d'année prochaine.

([Electronique International](#) - 12 octobre 2009)

En région

AFE Val de Loire – Orléans – 5 octobre 2009 – Salon des acteurs du Commerce

Le 5 octobre, à Orléans, capitale de la région centre, s'est déroulé, à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, le 1^{er} salon des Acteurs du Commerce.

L'AFE Val de Loire était présente sur un stand aux côtés d'autres organismes afin d'apporter un éclairage objectif et performant aux commerçants en recherche de conseils et d'informations.

En plus des contacts avec des commerçants, des élus de collectivités locales en recherche d'informations pour dynamiser leurs communes étaient présent.

Tous les visiteurs rencontrés avaient la même question récurrente et surprenante : « A qui s'adresser pour avoir des conseils en éclairage ? »

Des conférences et ateliers étaient également prévus au cours de cette journée à laquelle plus de 400 personnes étaient attendues.

Pour l'AFE, c'est son Délégué Général, Bernard Duval qui est intervenu dans le grand amphithéâtre du centre de conférences d'Orléans sur le thème « comment mieux vendre en éclairant mieux et en consommant moins ? »

Contact : valdeloire@afe-eclairage.com.fr

Prochaines manifestations AFE (Pour vous inscrire en ligne à ces événements : RDV sur les pages régionales de www.afe-eclairage.com.fr)

22 octobre 2009 – 14 h 00

Lieu : Espace Hamelin (75)

Type de manifestation : Colloque AFE – CIE France : Florilège des interventions françaises faites à la CIE à Budapest : « Eclairage et lumière 2009 : LED »

AFE Nationale

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

22 octobre 2009 – 17 h 00

Lieu : Grand Parc du Puy du Fou

Type de manifestation : Conférences "Eclairage, Lumière et Santé" par Christian Corbé, Président de l'AFE et "la terre vue de l'Espace" par l'astronaute Patrick Baudry. Puis visite d'une reconstitution d'un Bourg 1900 dans le Grand Parc du Puy du Fou (animation et lumières). Un moment de convivialité au "bistrot du Bourg 1900", clôturera cette soirée.

AFE Ouest Atlantique

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

Brèves en passant

- **Toute l'actualité de l'éclairage est dans la revue LUX.** Pour vous abonner ou recevoir un spécimen gratuit, rendez-vous sur www.lux-editions.fr. Retrouvez les sommaires des derniers numéros dans la rubrique documentation du site de l'AFE

- **Colloque AFE sur la réglementation EuP** : l'AFE organisait une journée consacrée à l'EuP le 29 septembre dernier. 200 personnes ont assisté à la matinée, dont le thème portait sur le volet domestique de cette réglementation. L'après-midi a réuni tout autant de participants autour du volet professionnel et des efficacités énergétiques en éclairages intérieur et extérieur. Les présentations faites lors de cette journée sont disponibles sur le site de l'AFE (rubrique documentation ou en [cliquant ici](#)).

- **Nouvelle formation AFE** : Le programme 2010 des formations de l'AFE vient de paraître. Pour le télécharger, rendez-vous dans la rubrique formation du site de l'Association, ou [cliquez ici](#).

- **Nouveau Point de vue de l'AFE** : « LED ou Lampes en éclairage public ? » est à télécharger gratuitement sur le site de l'AFE, rubrique documentation, ou en [cliquant ici](#). Vous pouvez également donner votre point de vue sur le forum de l'AFE, en [cliquant ici](#).



Vision et ergonomie visuelle

Le dernier Opus des recommandations de l'Association relatives à l'éclairage intérieur des lieux de travail. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'AFE, ou [cliquez ici](#).



Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70
Site internet : www.afe-eclairage.com.fr • e-mail : afe@afe-eclairage.com.fr